



Culture et Santé

Le Moment est venu d'agir

RÉSUMÉ

MÉTHODE OUVERTE DE
COORDINATION

Manuscrit achevé en juillet 2025

Ce document ne peut être considéré comme constituant une prise de position officielle de la Commission européenne.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2025

© Union européenne, 2025

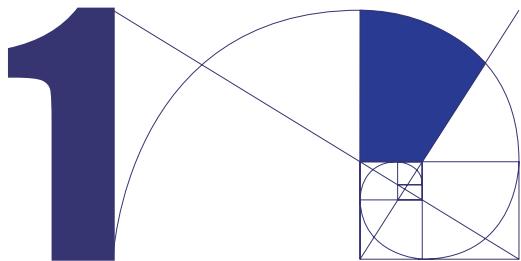


La politique de la Commission en matière de réutilisation de l'information est mise en œuvre par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39, ELL: <http://data.europa.eu/eli/dec/2011/833/oj>).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs. L'Union européenne ne détient pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants:

- couverture, photo, *source*: © DEGASTEN/Mime theatre group Bambie/Theater LeBelle Cordaan;
- page 12, photo, *source*: © CIMArt, CUF Porto Institute, 2020; cadre, *source*: © andras_csontos/stock.adobe.com; paysage, *source*: © Noemí Ávila.



RÉSUMÉ

Il a toujours été considéré, de manière intuitive, que la participation à des activités culturelles et artistiques était bénéfique pour la santé et le bien-être des humains. Aujourd’hui, un nombre croissant de travaux souligne la profonde interconnexion entre ces domaines et plaide en faveur d’une reconnaissance de la participation aux activités culturelles comme un comportement favorable à la santé.

Culture et Santé est devenu un domaine d’intervention intersectoriel à part entière et le lieu d’alliances puissantes, à même de relever les défis complexes de notre époque¹.

Au cours des dernières décennies, les recherches et collaborations interdisciplinaires ont établi que la participation aux activités artistiques et culturelles peut contribuer à la promotion d’une bonne santé, à la prévention des maladies ainsi qu'à la prise en charge et au traitement des affections. De la même manière, permettre à tout un chacun, quel que soit son état de santé, de prendre part à la vie culturelle, renforce la résilience culturelle². Cette relation dynamique ouvre de nouvelles pistes de réflexion pour imaginer des solutions innovantes, équitables et durables face aux enjeux mondiaux contemporains à la croisée de la culture et de la santé.

Le présent rapport du groupe d’experts de la méthode ouverte de coordination (MOC) dédié à Culture et Santé met en évidence le potentiel de transformation des stratégies partagées en matière de culture, de santé et de bien-être dans l’ensemble de l’Union européenne. Le groupe MOC a été institué dans le cadre du programme de travail 2023-2026 de l’UE en faveur de la culture³ et s’appuie sur plusieurs politiques et priorités de l’UE. Ses travaux répondent à des défis urgents et souvent interdépendants, à l’instar de la crise de la santé mentale, du vieillissement de la population et de la fragmentation sociale⁴.

Culture et Santé s’inscrit également dans les priorités clés de la Commission européenne pour 2024-2029⁵ — « *Une Europe libre et démocratique* », « *Une Europe forte et sûre* » et « *Une Europe prospère et compétitive* » — dans la mesure où l’engagement culturel favorise l’innovation et la résilience, et améliore la santé mentale des personnes, des communautés et des sociétés. Les priorités de l’UE en matière de démocratie et de sécurité ne sauraient être atteintes sans des personnes et des groupes en bonne santé, tant physique que mentale, plus solidaires, plus résilients et moins sensibles à la désinformation et à la propagande. Parallèlement, pour être compétitive, l’Europe doit pouvoir compter sur des idées créatives et des innovations,

¹ Fancourt et Finn, *What Is the Evidence on the Role of the Arts in Improving Health and Well-Being?*; Warran, Burton, and Fancourt, « What Are the Active Ingredients of ‘Arts in Health’Activities? » ; Zbranca, R. et al., « CultureForHealth Report: Culture’s Contribution to Health and Well-Being. A Report on Evidence and Policy Recommendations for Europe » ; Fancourt et al., « The Impact of Arts and Cultural Engagement on Population Health: Findings from Major Cohort Studies in the UK and USA 2017 – 2022 ».

² Fancourt et Finn, *What Is the Evidence on the Role of the Arts in Improving Health and Well-Being?*; Tubadji, « Culture and Mental Health Resilience in Times of COVID-19 » ; Panter-Brick, « Health, Risk, and Resilience ».

³ Conseil de l’Union européenne, Résolution du Conseil sur le programme de travail 2023-2026 de l’UE en faveur de la culture.

⁴ Commission européenne, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur une approche globale en matière de santé mentale; Commission européenne, « 2024 Ageing Report. Economic and Budgetary Projections for the EU Member States (2022-2070) »; Damen, « EU policy foresight ».

⁵ Priorités de la Commission européenne pour 2024-2029.

que favorise un secteur culturel dynamique, inclusif et accessible.

Le lien entre les secteurs de la culture et de la santé est également plébiscité par les Européens.

L' Eurobaromètre 2025 sur la participation aux activités culturelles révèle que 87 % des Européens et 89 % des jeunes estiment que celle-ci améliore le bien-être émotionnel et physique. Cette prise de conscience du lien entre culture et santé est également de plus en plus manifeste à l'échelle mondiale, avec, par exemple, la résolution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) invitant ses membres à renforcer la collaboration entre les secteurs de la culture et de la santé afin de promouvoir l'inclusion et la cohésion sociales⁶.

Dans ce contexte, Culture et Santé peut jouer un rôle capital dans la prochaine boussole culturelle pour l'Europe. Ce nouveau cadre stratégique européen pour la politique culturelle entend positionner la culture comme un vecteur de bien-être et

de santé, en plus de ses rôles en matière de démocratie, de cohésion sociale et de compétitivité⁷. Il sera donc essentiel que le futur programme de travail de l'UE en faveur de la culture inclue des actions concrètes autour de Culture et Santé.

Ce rapport du groupe MOC présente une analyse approfondie de l'articulation générale entre la culture et la santé. La participation aux activités culturelles et la santé sont non seulement reconnues comme des droits humains⁸, mais aussi comme des facteurs déterminants du bien-être individuel et sociétal⁹. Culture et Santé, en tant que domaine à part entière, se fonde sur un principe de partenariat équitable entre les secteurs de la culture et de la santé et s'appuie sur le modèle biopsychosocial de la médecine¹⁰. Les activités culturelles et artistiques peuvent générer des synergies significatives à tous les niveaux, allant de la participation artistique locale aux interventions de santé publique, en passant par les activités menées dans les établissements de santé.

Privilégier les bonnes pratiques ...

Le présent rapport s'appuie sur une multitude de bonnes pratiques éprouvées et d'expériences vécues. Le groupe d'experts a recueilli des exemples auprès de tous les États membres de l'UE ainsi que de l'Ukraine, et s'est intéressé aux projets européens transnationaux, afin de recenser des schémas récurrents dans différents contextes nationaux. Ces pratiques sont présentées sous forme de groupes thématiques, proposant des illustrations concrètes tout au long de ce rapport. Bien que la liste des bonnes pratiques ne soit pas exhaustive (d'autres exemples figurent en annexe), elle atteste de la reconnaissance croissante du rôle essentiel que jouent la culture et les arts dans la santé et le bien-être.

Les études de cas dans ce rapport illustrent comment :

- sensibiliser au pouvoir de transformation de Culture et Santé ;
- promouvoir une collaboration intersectorielle entre la culture, la santé et l'aide sociale, tant au sein de la population que dans les systèmes de santé et de l'aide sociale ;
- promouvoir des pratiques fondées sur des données probantes afin de renforcer les politiques et leur mise en œuvre ;
- soutenir l'intégration de la culture dans les systèmes de santé ;

⁶ Organisation mondiale de la santé, résolution WHA78.9, « Promouvoir le lien social au profit de la santé mondiale: le rôle essentiel du lien social pour combattre la solitude, l'isolement social et les inégalités en santé ».

⁷ Georgescu, « A New Culture Compass for Europe ».

⁸ Assemblée générale des Nations unies, *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

⁹ Kemp et Fisher, « Wellbeing, Whole Health and Societal Transformation » ; Golden et al., « Arts and Culture » ; Livingston, Jackson-Nevels, et Reddy, « Social, Cultural, and Economic Determinants of Well-Being ».

¹⁰ Engel, « The Clinical Application of the Biopsychosocial Model » ; Wade et Halligan, « The Biopsychosocial Model of Illness ».

- exploiter le potentiel sociétal que génère la culture au-delà de sa valeur artistique et intellectuelle ;
- renforcer la capacité des praticiens du secteur de la création et des professionnels de la culture à travailler dans le domaine de Culture et Santé ;
- promouvoir l'inclusion, en garantissant un accès équitable aux activités culturelles pour tous, indépendamment de l'état de santé et du statut socio-économique.

Actuellement, les bonnes pratiques dans le cadre de Culture et Santé sont principalement le fait d'acteurs privés, d'organisations non gouvernementales (ONG) ou d'associations de terrain – praticiens du secteur de la création, associations artistiques, professionnels de la culture, professionnels de la santé – ainsi que d'institutions culturelles. La capacité à s'engager auprès de ces acteurs constitue le fondement de toute collaboration intersectorielle.

... fondées sur des données probantes

Les projets Culture et Santé reposent sur une conviction simple : la participation aux activités culturelles est bénéfique pour la santé¹¹, au même titre qu'une activité physique régulière, une alimentation équilibrée ou le contact avec la nature.

Les activités culturelles peuvent être « actives » (par exemple, chanter, danser, peindre, sculpter) ou « réceptives » (par exemple, écouter de la musique, visiter un musée, assister à une représentation théâtrale) et les projets couvrent diverses formes artistiques, telles que les arts visuels, la musique, la danse, le théâtre, le patrimoine, les arts audiovisuels et numériques. Elles peuvent intervenir tout au long de la vie¹².

Les initiatives Culture et Santé peuvent se déployer dans des établissements de santé comme dans des structures sociales, en mobilisant divers groupes, notamment les patients, les familles, les professionnels de la santé et le grand public. Les thérapies fondées sur les arts

font partie intégrante du paysage de Culture et Santé. Néanmoins, ce rapport repose sur une appréciation plus large des multiples façons dont la participation culturelle peut contribuer à des résultats en matière de santé et de bien-être, grâce aux propriétés intrinsèques de la culture. Cette appréciation tire parti des recherches menées au cours des quatre dernières décennies dans les domaines des neurosciences, de la psychologie et de la santé publique¹³.

Les données issues de la littérature universitaire et scientifique, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)¹⁴, de l'action préparatoire CultureForHealth de l'UE¹⁵, ainsi que du travail politique et des projets relevant des programmes Horizon 2020 et Horizon Europe¹⁶, soulignent l'efficacité de la culture et des arts dans :

- la promotion de la santé mentale et physique ainsi que du bien-être ;
- la prévention de maladies ou de pathologies secondaires ;

¹¹ Sonke et al., « Defining "Arts Participation" for Public Health Research » ; Sonke et al., « Relationships between Arts Participation, Social Cohesion, and Wellbeing » ; Rodriguez et al., « Arts Engagement as a Health Behavior ».

¹² Fancourt and Finn, *What Is the Evidence on the Role of the Arts in Improving Health and Well-Being?*; Davies and Clift, « Arts and Health Glossary - A Summary of Definitions for Use in Research, Policy and Practice » ; Warran, Burton, and Fancourt, « What Are the Active Ingredients of "Arts in Health" Activities? »; Sonke et al., « Defining "Arts Participation" for Public Health Research ».

¹³ Magsamen et Ross, *Your Brain on Art*; Chatterjee et Vartanian, « Neuroaesthetics » ; Warran, Burton, and Fancourt, « What Are the Active Ingredients of "Arts in Health" Activities? » ; Fancourt and Finn, *What Is the Evidence on the Role of the Arts in Improving Health and Well-Being?*; Golden et al., « Arts and Culture » ; Rodriguez et al., « Arts Engagement as a Health Behavior ».

¹⁴ Fancourt et Finn, *What Is the Evidence on the Role of the Arts in Improving Health and Well-Being?*; WHO, « Intersectoral Action between the Arts, Health and Well-Being »; WHO, « Arts and Health »; « WHO Expert Meeting on Prevention and Control of Noncommunicable Diseases ».

¹⁵ Zbranca, R. et al., « CultureForHealth Report: Culture's Contribution to Health and Well-Being. A Report on Evidence and Policy Recommendations for Europe. ».

¹⁶ European Commission, « Horizon Europe - European Commission ».

- le soutien à la prise en charge et au traitement des affections ;
- le renforcement de l'inclusion sociale, de la cohésion et du bien-être.

De plus, un rapport récemment publié par Frontier Economics a quantifié les avantages économiques de la participation aux activités culturelles, allant du bien-être individuel aux gains sociaux au Royaume-Uni. Le bénéfice annuel est estimé à plus de 900 livres sterling par personne et à 8 milliards de livres sterling pour l'ensemble de la société¹⁷.

Le présent rapport s'appuie sur le modèle biopsychosocial de la santé¹⁸, qui intègre des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux, et souligne le rôle de la culture dans la promotion du bien-être général. Dans ce cadre, les bienfaits de la participation aux activités culturelles ne se

limitent pas à la santé individuelle, mais s'étendent au renforcement de la cohésion sociale, à la réduction de la stigmatisation et à l'amélioration de la résilience collective.

Malgré des progrès récents, les États membres de l'UE affichent des niveaux d'intégration politique variables et rares sont ceux qui disposent de stratégies nationales autour de Culture et Santé. Un exemple de politique publique qui a gagné en notoriété ces dernières années est la prescription sociale (fondée sur la culture), c'est-à-dire un mécanisme visant à relier les systèmes de santé et les systèmes sociaux aux ressources locales. Là encore, pourtant, le financement n'est bien souvent que temporaire et spécifique à des projets, ce qui limite les capacités d'évolution.

Principales conclusions

1. Le rôle transformateur de Culture et Santé est fondé sur des données probantes.

Un solide corpus d'études démontre que la participation à des activités culturelles peut améliorer les résultats en matière de santé tout au long de la vie, notamment pour les aspects suivants :

- **la santé mentale et le bien-être** : elle réduit les symptômes de dépression, l'anxiété, la solitude et favorise la bonne humeur ;
- **la santé physique** : elle contribue à la prise en charge de certaines pathologies chroniques, neurologiques et cognitives (par exemple, la maladie de Parkinson, la démence, les accidents vasculaires cérébraux, la sclérose en plaques) et permet de bien vieillir, en restant actif et en bonne santé ;
- **la cohésion sociale** : elle renforce les liens sociaux et réduit la stigmatisation des publics les plus fragiles ;

• **l'impact économique** : de nouveaux travaux tendent à prouver que les interventions fondées sur la culture peuvent générer un bon retour sur investissement, en réduisant les coûts des soins de santé et en diminuant potentiellement la consommation de médicaments et les hospitalisations ;

• **l'innovation portée par les acteurs de terrain** : les projets Culture et Santé sont principalement portés par des acteurs privés, des ONG, des organisations de terrain (par exemple, des artistes, des professionnels de la culture, des associations médicales) et des institutions culturelles. Leur expertise et la confiance dont ils bénéficient sur le terrain sont essentielles pour concevoir des interventions efficaces.

2. Culture et Santé peut contribuer à relever les défis intersectoriels actuels :

• **Dans le secteur de la santé** : répondre à la crise croissante de la santé mentale, à la pénurie de personnel de santé, au faible niveau d'investissement dans la prévention des maladies et à la fragmentation des modèles de financement ;

¹⁷ Frontier Economics, « Culture and Heritage Capital ».

¹⁸ Engel, « The Clinical Application of the Biopsychosocial Model ».

- **Dans le secteur de la culture** : remédier aux conditions de travail précaires des praticiens du secteur de la création et des professionnels de la culture et au sous-financement ;

- **Lacunes politiques observées** :

- faute de soutien concret et d'un pilotage clair de la collaboration intersectorielle, il existe un risque qu'aucun secteur ne prenne des responsabilités ;
- les structures de gouvernance sont souvent fragmentées et les cloisonnements bureaucratiques au sein des secteurs de la santé et de la culture entravent la mise en place de solutions évolutives.

3. Possibilités d'intégration de Culture et Santé.

A travers un classement en trois catégories, à savoir santé, impacts culturels et impacts mondiaux, notre rapport présente une matrice de 21 possibilités, parmi lesquelles :

- **Santé** : soins personnalisés, réduction de la dépendance aux médicaments et amélioration des connaissances en matière de santé ;
- **Culture** : nouvelles pratiques artistiques, création d'emplois et reconnaissance de la contribution des praticiens du secteur de la création à la société au-delà de leur apport intellectuel et culturel ;
- **Société** : lutte contre la solitude, promotion de l'inclusion et de la cohésion sociale, renforcement de la démocratie ;
- **Économie** : réduction des coûts grâce à la promotion de la santé, prévention des maladies et augmentation de la productivité.

Fondements stratégiques pour une mise en œuvre opérationnelle

Culture et Santé bénéficie d'une reconnaissance croissante à l'échelle européenne. En témoigne notamment le soutien apporté à des projets stratégiques tels que l'action préparatoire de l'UE CultureForHealth et la plateforme Culture et Santé¹⁹ financée par le programme Europe Créative, qui visent à faire progresser ce domaine d'activité. Si la plupart des États membres disposent déjà d'une large panoplie d'initiatives autour de Culture et Santé, celles-ci se limitent le plus souvent à des projets individuels. Par conséquent, la capacité de la culture et des arts à jouer un rôle significatif dans le système de santé demeure encore largement sous-exploité. De plus, en tant que domaine intersectoriel, Culture et Santé fait intervenir de multiples parties prenantes et présente d'importantes disparités selon les contextes culturels et régionaux. Il existe ainsi une grande diversité en matière d'évaluation et de conception des projets, de bonnes pratiques ainsi que de cadres relatifs au financement, à la responsabilité, au contrôle de la qualité ou au renforcement des capacités.

Pour exploiter tout le potentiel de Culture et Santé, le présent rapport propose une approche stratégique axée sur les éléments suivants :

- une collaboration intersectorielle : renforcement des partenariats entre les secteurs de la culture et de la santé aux niveaux local, régional et national, comme à l'échelle européenne ;
- une intégration politique : mise au point de stratégies à l'échelle des États membres et de l'UE visant à intégrer la culture dans les politiques de santé et inversement. Pour lutter contre la perception selon laquelle les activités culturelles sont accessoires à la santé, il convient notamment de les intégrer dans les cadres nationaux de santé en tant que mesures préventives ;
- la conception et la mise en œuvre de programmes dédiés à Culture et Santé ;
- le renforcement des capacités ;
- des actions de plaidoyer ;
- un renforcement de la base factuelle ;
- la recherche et l'évaluation.

¹⁹ Culture Action Europe, « CultureAndHealth Platform ».

C'est maintenant qu'il faut agir

L'intégration des politiques en matière de culture et de santé est un impératif stratégique pour l'Europe. Ces politiques constituent des solutions potentielles et adaptables à des défis cruciaux tels que la détérioration de la santé mentale, le vieillissement de la population et la fragmentation sociale, dont beaucoup sont étroitement liés et forment une « polycrise »²⁰ complexe. Si la résistance systémique au changement et les priorités inégales constituent de réels défis, la capacité unique de l'UE à rassembler les parties prenantes et à harmoniser les incitations peut faire de ces obstacles de véritables opportunités pour innover. C'est maintenant qu'il faut agir.

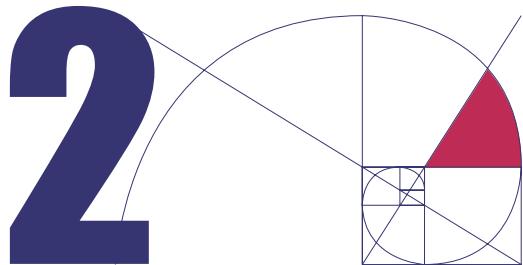
Ce rapport préconise une action coordonnée afin d'élaborer des stratégies communes autour de Culture et Santé dans l'ensemble de l'Union européenne. Il s'agit ainsi de garantir que tous les citoyens peuvent bénéficier du potentiel de transformation que porte la participation aux activités culturelles.

L'intégration de la culture dans les systèmes de santé, grâce à des cadres politiques et des financements, peut venir en soutien de la population en donnant la priorité à l'accessibilité et à l'inclusivité. Les organisations locales et les institutions culturelles peuvent toucher les groupes marginalisés et adapter leurs programmes au contexte local.

La direction est toute tracée : une Europe où l'accès à la culture et la participation aux activités culturelles constituent un pilier du bien-être individuel et sociétal.

En institutionnalisant les partenariats – grâce aux stratégies de l'UE, à la co-construction avec les parties prenantes et à des programmes fondés sur des données probantes – nous pouvons transformer les résistances systémiques en innovation, en veillant à ce que cette politique Culture et Santé ne soit pas considérée comme facultative, mais bien comme essentielle à des sociétés résilientes, équitables et prospères.

²⁰ Damen, « EU Policy Foresight ».



PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

L'objectif du présent rapport est de mettre en lumière la manière dont Culture et Santé peut placer l'humain au cœur des priorités politiques clés de l'UE à l'horizon 2030 et au-delà. Les objectifs de compétitivité, de démocratie et de sécurité ne sauraient être atteints sans des personnes et des communautés en bonne santé (mentale et physique) et sans un secteur culturel dynamique, autonome, inclusif et accessible.

Ce groupe d'experts MOC entend contribuer à la création d'un environnement permettant d'exploiter le potentiel de Culture et Santé de manière équitable et durable. Les recommandations contenues dans ce rapport mettent l'accent sur les mesures clés suivantes : favoriser les collaborations et supprimer les obstacles afférents, promouvoir des démarches fondées sur des données probantes, encourager l'inclusion et élaborer systématiquement des stratégies conjointes autour de Culture et Santé. Elles sont issues d'une analyse des bonnes pratiques et des politiques existantes (telles que celles présentées dans ce rapport) et choisies pour leur potentiel à relever les défis actuels de l'UE.

Principales recommandations à l'intention des décideurs politiques au niveau de l'UE

Selon les derniers résultats de l'Eurobaromètre²¹, les Européens sont favorables à un renforcement du rôle de l'UE dans la culture et reconnaissent celle-ci comme un facteur important de leur bien-être (87 %).

En tant que premier groupe d'experts au niveau européen consacré à cette thématique innovante, notre recommandation fondamentale est que les États membres et les institutions européennes collaborent étroitement afin de promouvoir le rôle de la culture et des arts dans la santé et le bien-être au travers de politiques, de programmes et de projets intersectoriels à l'échelle européenne.

À cette fin, nous proposons l'élaboration d'une stratégie européenne Culture et Santé axée sur la promotion de la santé et la prévention des maladies.

Cette approche stratégique devrait reposer sur la reconnaissance de la participation aux activités culturelles comme un comportement favorable à la santé, contribuant à la santé mentale et physique et au bien-être (inspirée des travaux sur la pratique d'activités physiques bénéfiques pour la santé²²). Cette approche met davantage l'accent sur les facteurs qui renforcent la santé et le bien-être (« salutogénèse »²³), plutôt que sur la lutte contre les facteurs qui causent la maladie.

²¹ Commission européenne, direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, « Eurobaromètre spécial 562 : L'attitude des Européens à l'égard de la culture ».

²² Council of the European Union, « Council Recommendation of 26 November 2013 on Promoting Health-Enhancing Physical Activity across Sectors ».

²³ Keyes, « Mental Health as a Complete State » ; Mittelmark et al., « The Handbook of Salutogenesis »; Benz et al., « Culture in Salutogenesis ».

(« pathogenèse »). La stratégie européenne proposée pour Culture et Santé doit également envisager la participation à des activités culturelles comme un moyen de réduire les coûts des soins de santé, en s'appuyant sur des données économiques pour justifier les enveloppes budgétaires.

La nouvelle stratégie de l'UE pour Culture et Santé devrait être directement associée au contexte politique global de l'UE en matière de culture et de santé, et y être intégrée, notamment en ce qui concerne :

- la prochaine **boussole culturelle pour l'Europe**, qui mettra en exergue l'importance stratégique de l'interconnexion entre la culture et la santé ;
- le futur **programme de travail de l'UE en faveur de la culture après 2026**, qui devrait inclure des actions concrètes, telles que la poursuite des travaux des experts des États membres dans le prolongement de ce groupe MOC, ainsi que les résultats politiques du Conseil (par exemple, les conclusions du Conseil) ;
- les travaux menés à la suite de la **communication de la Commission sur une approche globale en matière de santé mentale de 2023** et toute autre initiative politique éventuelle en matière de santé.

La nouvelle stratégie de l'UE pour Culture et Santé devrait promouvoir, comme éléments fondamentaux :

1. **De meilleures synergies entre les domaines de la culture et de la santé et un renforcement de la collaboration entre les institutions de l'UE et au sein de celles-ci**, notamment au sein de la Commission, entre les groupes de travail concernés du Conseil et les commissions du Parlement européen :
 - encourager les futures **présidences de l'UE** à faire de cette thématique une priorité et à publier les conclusions et recommandations du Conseil ;

- établir un **groupe d'experts des États membres**²⁴ chargé de poursuivre le travail du présent groupe MOC et qui instaurerait entre autres un **cadre de suivi** ;

2. **Une augmentation du financement de l'UE en faveur des politiques et des projets Culture et Santé** dans les futurs cadres financiers pluriannuels de l'UE et les programmes européens pertinents afin de soutenir :
 - le renforcement des capacités des artistes et des professionnels de la santé ;
 - des projets de recherche collaboratifs, à grande échelle, multinationaux et interdisciplinaires ;
 - un centre/observatoire Culture et Santé au sein d'une institution déjà existante ;
3. **La mise en œuvre de la prescription sociale fondée sur la culture à l'échelon national ou régional** ;
4. **De nouvelles pistes de coopération** dans le domaine de la participation aux activités culturelles et artistiques pour la préparation aux situations d'urgence et la résilience ;
5. **Le renforcement de la collaboration avec d'autres organisations internationales** disposant d'une expertise dans ce domaine (telles que l'Organisation mondiale de la santé et l'UNESCO, entre autres) ;
6. **Un soutien à la sensibilisation et au plaidoyer** au moyen de campagnes dédiées et de prix à l'échelle européenne ;
7. **La participation des acteurs privés et de la société civile** à l'élaboration conjointe des politiques et des programmes.

²⁴ Basé sur l'exemple de la recommandation du Conseil du 26 novembre 2013 sur la promotion transversale de l'activité physique bienfaisante pour la santé.

Principales recommandations à l'intention des États membres

À L'INTENTION DES DÉCIDEURS POLITIQUES

En fonction des structures administratives des États membres, les recommandations suivantes autour de Culture et Santé seraient à mettre en œuvre au niveau national, régional et/ou local.

1. Mettre au point une stratégie nationale Culture et Santé axée sur la promotion de la santé et la prévention des maladies, conformément à la nouvelle stratégie de l'UE en matière de culture et de santé ;
2. Mettre en place une plateforme Culture et Santé et un réseau de compétences ;
3. Mettre en œuvre des programmes Culture et Santé qui soutiennent les objectifs de santé, de la santé publique aux soins aigus, y compris, mais sans s'y limiter, la prescription sociale fondée sur la culture²⁵.
4. Encourager le « jumelage d'institutions » dans les domaines de la culture et de la santé/des soins, par exemple :
 - concernant la santé mentale des jeunes : écoles avec centres culturels/écoles d'art/musées ;
 - concernant les personnes âgées : résidences avec centres culturels/écoles d'art ;
5. Lancer des campagnes nationales « Culture et Santé » à des fins de sensibilisation et de promotion ;
6. Mener et soutenir des recherches (interdisciplinaires) ;
7. Mobiliser un financement intersectoriel durable.

À L'INTENTION DES PRATICIENS DE LA CULTURE ET DE LA SANTÉ ET DES INSTITUTIONS

1. Impliquer de manière proactive les publics fragiles et marginalisés ;
2. Donner la priorité au soutien à la santé mentale des jeunes et proposer des activités culturelles comme alternatives au temps passé devant les écrans afin de favoriser un changement de comportement ;
3. Lancer des programmes adaptés dans les centres culturels locaux ainsi que dans les galeries, bibliothèques, archives, musées ;
4. Mettre au point des programmes de formation ;
5. Mettre en œuvre des actions conjointes en matière de santé et de culture ;
6. Assurer un suivi et une évaluation appropriés et créer des bases de données/observatoires pour partager les données probantes ;
7. Tirer parti des bonnes pratiques pour élaborer des modèles reproductibles/transférables.

²⁵ <https://socialprescribingacademy.org.uk/> .
<https://www.who.int/publications/i/item/9789290619765> .

La voie à suivre

Le groupe MOC a recensé une série d'options interdépendantes pour mettre en œuvre ces recommandations. Ces options sont présentées à la section « Mesures à prendre – Mise en œuvre et exécution », avec des propositions concrètes définies dans les domaines suivants :

- 1.** Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de l'UE en faveur de la culture et de la santé ;
- 2.** Établir des stratégies nationales correspondantes en matière de culture et de santé dans chaque État membre ;
- 3.** Favoriser la collaboration intersectorielle et la mise en commun des ressources ;
- 4.** Concevoir et mettre en œuvre des programmes Culture et Santé ;
- 5.** Renforcer les capacités ;
- 6.** Plaider en faveur de Culture et Santé ;
- 7.** Renforcer la base factuelle.

Favoriser les croisements entre la culture et la santé offre de réelles possibilités de transformation pour l'Union européenne, qui lui permettra de relever les défis sociétaux urgents auxquels elle fait face tout en favorisant le bien-être global, la cohésion sociale et la résilience économique à l'horizon 2030 et au-delà. Le présent rapport souligne au travers de preuves convaincantes que la participation aux activités culturelles améliore la santé mentale et physique, réduit les coûts des soins de santé et renforce les liens sociaux.

C'est maintenant qu'il faut agir ! En intégrant la culture dans les systèmes et les politiques de santé, les États membres de l'UE peuvent libérer tout le potentiel de cette synergie afin de bâtir un avenir plus sain, plus inclusif et résilient. Il est temps de faire de cette vision une réalité.

RÉFÉRENCES

- « 2024 Ageing Report. Economic and Budgetary Projections for the EU Member States (2022-2070) - European Commission ». Institutional Paper 279. Luxembourg: European Commission, 18 April 2024. https://economy-finance.ec.europa.eu/publications/2024-ageing-report-economic-and-budgetary-projections-eu-member-states-2022-2070_en.
- Assemblée générale des Nations unies, *Déclaration universelle des droits de l'homme*, vol. 3381, Department of State, États-Unis d'Amérique, 1949.
- Benz, Carina, Torill Bull, Maurice Mittelmark, and Lenneke Vaandrager. « Culture in Salutogenesis: The Scholarship of Aaron Antonovsky ». *Global Health Promotion* 21, n°. 4 (December 2014): 16–23. <https://doi.org/10.1177/1757975914528550>.
- Chatterjee, Anjan, and Oshin Vartanian. « Neuroaesthetics ». *Trends in Cognitive Sciences* 18, n°. 7 (2014): 370–75.
- Commission européenne, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur une approche globale en matière de santé mentale. Brussels: 7 juin 2023. https://health.ec.europa.eu/system/files/2023-06/com_2023_298_1_act_fr.pdf.
- Commission européenne, direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, « CALL FOR PROPOSALS EAC/S18/2020 Preparatory Action – Bottom-up Policy Development for Culture & Well-Being in the EU », juin 2020, <https://culture.ec.europa.eu/node/805>.
- Commission européenne, direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, « Eurobaromètre spécial 562 : L'attitude des Européens à l'égard de la culture », mai 2025, <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/3364>.
- —. Priorités de la Commission européenne pour 2024-2029, https://commission.europa.eu/priorities-2024-2029_fr.
- —. « Horizon Europe — European Commission », Horizon Europe, 23 mai 2025, https://research-and-innovation.ec.europa.eu/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe_en.
- Conseil de l'Union européenne, Recommandation du Conseil du 26 novembre 2013 sur la promotion transversale de l'activité physique bienfaisante pour la santé, 2013/C 354/01, 26 novembre 2013.
- —. Résolution du Conseil sur le programme de travail 2023-2026 de l'UE en faveur de la culture, *Journal officiel de l'Union européenne*, 2022, [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022G1207\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022G1207(01)).
- Conseil européen, « Strategic Agenda 2024-2029 », octobre 2023, https://www.consilium.europa.eu/media/yxrc05pz/sn02167en24_web.pdf.
- Culture Action Europe, « CultureAndHealth Platform », 2025, <https://www.cultureandhealth.eu>.
- Damen, Mario G. H., « EU Policy Foresight – Anticipating and shaping the EU's future », Think Tank, Parlement européen, briefing : Policy Foresight Analysis, juin 2025, [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRI_BRI\(2025\)765813](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRI_BRI(2025)765813).
- Davies, Christina R., et Clift, Stephen, « Arts and Health Glossary – A Summary of Definitions for Use in Research, Policy and Practice », *Frontiers in Psychology*, volume 13, juillet 2022, <https://www.frontiersin.org/journals/psychology/articles/10.3389/fpsyg.2022.949685>.
- Engel, George L., « The Clinical Application of the Biopsychosocial Model », *The American Journal of Psychiatry*, volume 137, n° 5, mai 1980, pages 535-544.
- Fancourt, Daisy, Bone, J. K., Bu, F., Mak, H. W., et Bradbury, A., *The Impact of Arts and Cultural Engagement on Population Health: Findings from Major Cohort Studies in the UK and USA 2017–2022*, Londres, UCL, mars 2023.

- Fancourt, Daisy, et Saoirse, Finn, *What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being? A scoping review*, Copenhague, Danemark, Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe, 2019, <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK553773/>.
- Frontier Economics, « Culture and Heritage Capital : Monetising the Impact of Culture and Heritage on Health and Wellbeing », Department for Culture, Media & Sport, 2024.
- Georgescu, Alina-Alexandra, « A new Culture Compass for Europe », briefing EPRS (European Parliamentary Research Service), juin 2025, [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2025/775842/EPRS_BRI\(2025\)775842_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2025/775842/EPRS_BRI(2025)775842_EN.pdf).
- Golden, Tasha L., Feldmeth, Gillian, Terry, Amanda, et Ahmadi-Montecalvo, Halima, « Arts and Culture: A Necessary Component to Address Unmet Social Needs and Advance Individual and Community Well-Being », *American Journal of Health Promotion*, volume 37, no 8, novembre 2023, pages 1045-1048, <https://doi.org/10.1177/08901171231188191>.
- Kemp, Andrew H., et Fisher, Zoe, « Wellbeing, Whole Health and Societal Transformation: Theoretical Insights and Practical Applications », *Global Advances in Health and Medicine*, volume 11, 1^{er} décembre 2022, <https://doi.org/10.1177/21649561211073077>.
- Keyes, Corey L. M., « Mental Health as a Complete State: How the Salutogenic Perspective Completes the Picture », *Bridging Occupational, Organizational and Public Health, A Transdisciplinary Approach*, Bauer, Georg F., et Hämmig, Oliver, pages 179-192, Dordrecht, Springer Netherlands, 2014, https://doi.org/10.1007/978-94-007-5640-3_11.
- Livingston, Val, Jackson-Nevels, Breshell, et Reddy, Velur Vedvikash, « Social, Cultural, and Economic Determinants of Well-Being », *Encyclopedia*, volume 2, n^o 3, 2022, pages 1183-1199.
- Magsamen, Susan, et Ross, Ivy, *Your Brain on Art: How the Arts Transform Us*, Random House, 2024, https://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=weonEQAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR9&dq=magsamen+susan+blue&ots=_XHsX69HuG&sig=5qysoEkpZqT2Z1qZ3gqRHa3ePec.
- Mittelmark, Maurice B., Bauer, Georg F., Vaandrager, Lenneke, Pelikan, Jürgen M., Sagy, Shifra, Eriksson, Monica, Lindström, Bengt, et Meier Magistretti, Claudia, *The Handbook of Salutogenesis*, 2022, <https://library.oopen.org/handle/20.500.12657/52407>.
- Organisation mondiale de la santé, « Arts and health: supporting the mental well-being of forcibly displaced people », Copenhague, Danemark, Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe, 2022, <https://www.who.int/europe/publications/m/item/arts-and-health--supporting-the-mental-well-being-of-forcibly-displaced-people>.
- —.résolution WHA78.9, « Promouvoir le lien social au profit de la santé mondiale: le rôle essentiel du lien social pour combattre la solitude, l'isolement social et les inégalités en santé », soixante-dix-huitième assemblée mondiale de la santé, Genève, OMS, 27 mai 2025, https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA78/A78_R9-fr.pdf.
- —. « Intersectoral Action between the Arts, Health and Well-Being », *Intersectoral Brief: Governance for Health Programme*, Division of Policy and Governance for Health and Well-Being, Copenhague, Danemark, Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe, 2019, <https://www.euro.who.int/en/about-us/regional-director/regional-directors-emeritus/dr-zsuzsanna-jakab,-2010-2019/health-2020-the-european-policy-for-health-and-well-being/implementation-package/1.-introducing-health-2020-to-different-stakeholders-across-sectors/governance-for-health-sector-briefs-multi-and-intersectoral-action-for-better-health-and-well-being/intersectoral-action-between-the-arts,-health-and-well-being>.

- —. « WHO expert meeting on prevention and control of noncommunicable diseases: learning from the arts », Opera House Budapest, Hongrie, 15-16 décembre 2022, rapport de réunion, Copenhague, Danemark, Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe, 2023, <https://iris.who.int/handle/10665/373900>.
- Panter-Brick, Catherine, « Health, Risk, and Resilience: Interdisciplinary Concepts and Applications », *Annual Review of Anthropology*, volume 43, 21 octobre 2014, pages 431-448, <https://doi.org/10.1146/annurev-anthro-102313-025944>.
- Rodriguez, Alexandra K., Akram, Seher, Colverson, Aaron J., Hack, George, Golden, Tasha L., et Sonke, Jill, « Arts Engagement as a Health Behavior: An Opportunity to Address Mental Health Inequities », *Community Health Equity Research & Policy*, volume 44, n° 3, avril 2024, pages 315-322, <https://doi.org/10.1177/2752535X231175072>.
- Sonke, Jill, Pesata, Virginia, Colverson, Aaron, Morgan-Daniel, Jane, Rodriguez, Alexandra K., Davidson Carroll, Gray, Burch, Shanaé, et al., « Relationships between arts participation, social cohesion, and wellbeing: An integrative review and conceptual model », 1^{er} mai 2024, <https://doi.org/10.1101/2024.05.01.24306077>.
- Sonke, Jill, Rodriguez, Alexandra K., Colverson, Aaron, Akram, Seher, Morgan, Nicole, Hancox, Donna, Wagner-Jacobson, Caroline, et Pesata, Virginia, « Defining “Arts Participation” for Public Health Research », *Health Promotion Practice*, 17 juillet 2023, <https://doi.org/10.1177/15248399231183388>.
- Tubadji, Annie, « Culture and mental health resilience in times of COVID-19 », *Journal of Population Economics*, volume 34, n° 4, 1^{er} octobre 2021, pages 1219–1259, <https://doi.org/10.1007/s00148-021-00840-7>.
- Wade, Derick T., et Halligan, Peter W., « The biopsychosocial model of illness: a model whose time has come », *Clinical Rehabilitation*, volume 31, n° 8, août 2017, pages 995-1004, <https://doi.org/10.1177/0269215517709890>.
- Warran, Katey, Burton, Alexandra, et Fancourt, Daisy, « What are the active ingredients of ‘arts in ahealth’ activities? Development of the INgredients iN ArTs in hEalth (INNATE) Framework », *Wellcome Open Research*, volume 7, 2022, <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC9106992/>.
- Zbranca, R., Dâmaso, M., Blaga, O., Kiss, K., Dascales, M. D., Yakobson, D., et Pop, O., « CultureForHealth Report: Culture’s Contribution to Health and Well-Being. A Report on Evidence and Policy Recommendations for Europe », Culture Action Europe, 2022, <https://www.cultureforhealth.eu/knowledge/>.



▲
Docteur Ana Zão,
Centre international
de médecine des arts
(CIMArt), Portugal.



▲
Panorama des croisements
entre culture et santé

COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr

Par téléphone ou par écrit

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone:
 - via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
 - au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- en utilisant le formulaire suivant: european-union.europa.eu/contact-eu/write-us_fr.

Comment trouver des informations sur l'Union européenne?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa (european-union.europa.eu).

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez consulter ou commander ces publications à l'adresse op.europa.eu/fr/publications. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre de documentation local (european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex (eur-lex.europa.eu).

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail data.europa.eu donne accès à des jeux de données ouvertes provenant des institutions, organes et agences de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non. Le portail donne également accès à une multitude de jeux de données des pays européens.



Office des publications
de l'Union européenne